REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DEPARTEMENT DE L'AIN

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

1° Circonscription (BOURG)



Roger PIOUD

Roger PIOUD

Candidat du Parti Socialiste S.F.I.O.

Électrices, Électeurs,

Désigné par mes amis Socialistes pour représenter le Parti dans la Circonscription de Bourg-en-Bresse, j'ai accepté de me présenter à vos suffrages.

Instituteur, j'aurai pu, comme la Loi m'y autorisait, me faire mettre en congé. Je n'ai pas cru devoir abandonner ma classe pour tenir des réunions dans vos Communes. Vous m'en excuserez.

Elu, plusieurs fois par an, je me rendrai dans les chefs-lieux de Canton et aussi souvent que possible dans les Communes pour m'entretenir avec vous.

Avant de vous dire les buts de ma candidature, je vous dois quelques mots de présentation.

Agé de 37 ans, je suis né à Viriat où mes parents sont encore cultivateurs.

Je terminais mes études à l'Ecole Normale d'Instituteurs de Bourg lorsque se formèrent dans l'Ain les premiers maquis. Je rejoignis celui de Chougeat et ce n'est qu'après la Libération que je fus nommé Instituteur à Saint-Cyr-s.-Menthon.

En 1953, j'ai été élu au Conseil municipal.

Pendant plusieurs années, j'ai été chargé de cours post-scolaires d'Enseignement agricole.

J'exerce en outre les fonctions de Secrétaire-Trésorier de la Mutuelle-Agricole-Incendie et de Commissaire aux Comptes de la C.U.M.A. de ma Commune.

UN PROGRAMME EN CINQ POINTS :

Je n'ai pas la prétention de traiter ici de toutes les questions intéressant notre vie nationale, départementale et communale. La place me manquerait et puis, l'heure n'est pas à l'exposé d'un long catalogue.

D'ailleurs les candidats, une fois élus, ne peuvent appliquer entièrement leur programme, puisqu'aussi bien dans notre pays où les partis sont trop nombreux aucun d'entre eux ne peut obtenir la majorité absolue.

Je me contenterai donc de vous communiquer mes sentiments et mes intentions sur les problèmes qu'il va falloir résoudre pour certains dans les mois, voire les semaines qui vont suivre l'élection de l'Assemblée, pour d'autres dans un avenir très prochain.

1. — DEFENSE DES LIBERTES ET DE LA REPUBLIQUE RENOVEE.

Au mois de mai, notre pays a été au bord d'événements très graves ; la démocratie a bien failli périr. Le sang-froid et le courage d'hommes politiques conscients, au premier rang desquels il faut placer l'ancien Président du Conseil, notre camarade Guy MOLLET, ont permis l'arrivée au pouvoir, dans le calme et la légalité, du Géneral De GAULLE.

Ainsi ce qu'il y avait de meilleur dans nos institutions républicaines a été sauvé. L'autorité a été restaurée partout, à Alger comme en France, y compris dans l'armée.

Les libertés fondamentales sont garanties, mais il va falloir les défendre contre tous ceux qui peuvent encore les menacer. Il est donc nécessaire que tous les républicains s'unissent dans un vaste rassemblement de la gauche véritablement démocratique, dans lequel des hommes de toutes croyances y trouveraient place, à la seule condition que celles-ci restent un problème d'ordre individuel. C'est par la laïcité des institutions de l'Etat que nous entendons unir tous les citoyens de ce pays.

2. — LA CONSTRUCTION EUROPEENNE.

La France seule ne peut rien faire, c'est pourquoi elle doit être le champion de l'unité européenne.

Un récent conseil de cabinet a confirmé l'entrée de notre pays dans le Marché Commun. Nous nous en félicitons. Des adaptations seront nécessaires à notre économie. La compétition sera certainement plus dure qu'elle ne l'était jusqu'ici. Mais la France dispose d'atouts sérieux : une main-d'œuvre hautement qualifiée ; un ensemble agricole de premier ordre ; une superstructure industrielle solidement implantée et enfin un rythme d'expansion économique dépassant largement celui de nos partenaires.

Nous devons tendre à faire tomber les frontières, à encourager les hommes à des contacts plus étroits et plus fréquents, à supprimer les barrières factices.

Ainsi nous parviendrons à élever le niveau de vie de tous les travailleurs de l'Europe Unie et, du même coup, nous aurons contribué à une œuvre de paix.

3. — APPLICATION LOYALE DE LA CHARTE D'OUTRE-MER.

C'est une condition fondamentale de la naissance d'une Afrique démocratique, capable de résister aux pressions de tous les nationalismes.

4. — LE PROBLEME ALGERIEN.

La politique poursuivie par le gouvernement Guy MOLLET a trouvé une nouvelle justification au cours de ces dernières semaines. Les choses vont moins mal en Algérie ; on ne peut dire encore qu'elles vont bien, tout n'est pas encore résolu. Cependant le F.L.N. a fait une faute grave en repoussant l'offre du Général De GAULLE. N'en tirons pas pour autant comme conclusion, qu'il ne reste que la voie de la force ou de l'abandon. Ceux qui ont commis des erreurs peuvent les réparer ; des interlocuteurs valables se dégageront peut-être de la prochaine consultation électorale ; la solution du problème algérien peut sortir de ces élections.

Mais dès maintenant nous déclarons qu'il est nécessaire de rétablir au plus tôt la paix et qu'il y a donc lieu de rechercher avec ceux qui se battent un cessez-le-feu accompagné de garanties réciproques.

Nous avons défini une politique libérale et humaine de progrès pour l'Algérie. Poursuivons-la si nous voulons que la sagesse triomphe.

5. — LES PROBLEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX.

La récession économique ne sera peut-être pas très grave dans les toutes prochaines années. Mais très bientôt nous aurons des générations de jeunes gens qui seront le double de celles d'aujourd'hui et à qui il faudra donner du travail. Une masse considérable de main-d'œuvre se présentera, les besoins de toutes sortes seront accrus. Dès maintenant nous avons le devoir de prévoir l'aménagement de nos structures pour faire face à cette situation. Il devient urgent de nous préoccuper de l'orientation de la jeunesse, en réformant en en développant l'Enseignement.

De l'application rigoureuse d'un plan de modernisation et d'équipement dans l'industrie dépend le volume de la production.

L'Agriculture doit être orientée de manière à assurer aux producteurs l'écoulement de leurs marchandises à des prix suffisamment rémunérateurs

Un grand effort de modernisation et d'équipement, une réforme profonde des structures réalisée progressivement avec le concours des **Organisations Professionnelles Agricoles**, une révision sérieuse des prix des produits industriels nécessaires à l'exploitation, sont indispensables pour parvenir à cette fin.

Enfin, une équitable répartition du revenu national suppose la sécurité du travail et de la vieillesse et une juste distribution des charges entre les citoyens.

C'est la raison pour laquelle nous restons fidèles à la conception de la prééminence, dans une fiscalité moderne, de l'impôt direct, sur les impôts de consommation (impôts indirects).

Voilà brièvement résumé ce que la situation présente de notre pays m'inspire comme réflexions et comme solutions.

Comme quatre Français sur cinq, j'ai voté « oui » au référendum.

Cependant, je pense qu'il n'existe pas de constitution miracle et que si l'on veut que la communauté nationale soit gérée dans le respect des droits et des consciences, il importe aux Français de choisir leurs représentants en fonction de leur patriotisme, de leur probité, de leur attachement aux institutions démocratiques.

Ce moment est venu !

Aujourd'hui, à tous les Républicains, à tous les hommes de gauche, je lance un appel pour qu'ils fassent triompher des idées que je crois généreuses et efficaces pour assurer à notre peuple un avenir de prospérité et de paix.

VOTEZ ET FAITES VOTER :

Roger PIOUD

Candidat du Parti Socialiste
Médaille de la Résistance
Croix de Guerre 39-45
Chevalier de la Légion d'Honneur — Instituteur
Conseiller municipal de St-Cyr-s.-Menthon

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Armand SARRON

Artisan électricien
Maire de Saint-Jean-sur-Reyssouze

IMP. MARCHAND - THOISSEY